

d'augmenter un peu son prix, car elle est sûre que l'entreprise étrangère ne pourra pas vendre plus d'unités en baissant le sien. Cette dernière peut alors vendre son contingent à un prix plus élevé. Résultat : les bénéfices des deux entreprises peuvent augmenter. Le contingent a pour effet de permettre une collusion de fait (il s'agit donc d'une «pratique de facilitation des échanges»). Les consommateurs locaux sont les perdants, car ils payent maintenant un prix plus élevé. Ce modèle est particulièrement attrayant du point de vue de la «nouvelle économie politique», selon laquelle la politique commerciale est un résultat des pressions exercées par des groupes d'intérêts spéciaux concentrés.